

PERFECTIONNEMENT DU DANSEUR



A- PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

1. Programme de la formation
2. Contenu de la formation
3. Objectifs de la formation
4. Modalités d'évaluation
5. Déroulé de la formation
6. Débouchés

B- TARIFS

1. Frais d'inscription
2. Frais de scolarité
3. Modalités de paiement

C- EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

1. Les professeurs
2. Les intervenants

D- CONTACT / RÉFÉRENT HANDICAP

PERFECTIONNEMENT DU DANSEUR

Durée de la formation : 3 ans

Public visé : Les danseurs qui souhaitent se perfectionner.

Objectif : Perfectionner la technique du danseur dans toutes les disciplines abordées durant l'année scolaire.

Pré-requis :

- 15/18 ans en horaires aménagés au CNED et possédant de solides bases techniques et désirant se perfectionner.
- 18/25 ans possédant de solides bases techniques et désirant se perfectionner.

Condition d'admission : La sélection pour intégrer l'effectif de septembre 2024, se fait sur dossier dans un premier temps (à nous transmettre avant juin 2024), ensuite par audition (date à définir) en cours collectif de Jazz, Contemporain et technique en présence de l'équipe pédagogique.

Modalités d'inscription :

- Auditions, date à définir ultérieurement
- Dossier d'audition complété
- Curriculum vitae (à jour)

Téléchargement du dossier >> www.studio115.fr

Le centre de formation propose actuellement 3 formations selon le niveau et besoins des danseurs de 15 ans à 25 ans. Les locaux sont adaptés aux personnes en situation d'handicap.

Une formation du danseur de qualité depuis 2019, avec un taux de réussite de 100% à L'EAT.

A- PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

1. PROGRAMME DE LA FORMATION

- Consolidation des fondamentaux du mouvement dansé (Physicalité et expressivité).
- Lisibilité des choix de construction autonomie dans l'apprentissage et capacité à définir es priorités de travail.
- Engagement sensible et créatif, improvisation et composition.
- Continuité du développement à l'émergence de sa personnalité.
- Orienter, guider les recherches vers le monde professionnel, accompagner l'élève dans son projet de vie.
- Rencontres avec des professionnels.

2. CONTENU DE LA FORMATION

Cette de 3 ans, perfectionne la technique du/ de la danseur/se dès l'âge de 15 ans dans toutes les disciplines appréhendées durant. La formation du Perfectionnement du danseur se fonde sur un cycle de 1 050 heures au total sur 10 mois.

Semaine type:

- 2 cours de Classique + sensori-moteur
 - 2 cours de technique Horton
 - 3 cours de Contemporain/moderne
 - 2 cours de Jazz
 - 1 Atelier Jazz
 - 1 Labo
 - 1 cours de Variation imposée/théorie
- Des cours techniques dans les disciplines Jazz, Classique, Contemporain, Technique Horton, approche des techniques Graham & Cunningham, des ateliers chorégraphiques
- Répertoire chorégraphique Classique, Jazz, Contemporain, Création originales, Master Class, Formation musicale du/de la danseur/se, notion de corps musical, musicalité et rythmicité.
- Des cours théoriques en anatomie, histoire de la danse, conférences, initiation à l'environnement et la pratique scénique, travail personnalisé, développement de projet, santé & nutrition du/de la danseur/se.

De plus, se tiendra durant l'année scolaire plusieurs participations aux événements avec nos partenaires. Le/la danseur/se intègre la formation en cycle 2 ou 3, l'évaluation du niveau du/de la danseur/se établie en concertation avec l'équipe pédagogique au moment de son audition. Le programme complet de la formation se répartit sur 3 ans minimum, il est possible d'intégrer le cursus, selon le niveau, en 2ème ou dernière année.

3. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser de haut niveau les fondamentaux du geste technique et artistique.
- Capacité d'adaptation aux propositions artistiques et capacité à les mettre en valeur lors des mises en situations professionnelles (spectacle, ateliers, performances).
- Développer un regard, un discours critique référence sur les œuvres.
- Avoir la capacité d'analyse d'œuvres, maîtrise de l'histoire de la danse, et acquisitions des outils d'AFCMD et l'anatomie.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'élève sera évalué tout au long de l'année et recevra deux bulletins semestriels. Effectivement, à l'issue de chaque semestre sera organisé des examens internes qui comptent dans la notation sous l'œil de l'équipe pédagogique, avec une variation en technique Horton imposée, une variation de cycle du ministère dans sa dominante, ainsi que cours & variation classique. Les critères sur lesquels les élèves seront évalués, seront définis par les professeurs quelques semaines avant les examens.

5. DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation se compose chaque jour d'un cours Technique, suivi d'une ou plusieurs disciplines enseignées, Horton, Classique, Jazz ou Contemporain et suivra l'atelier, le yoga et/ou la théorie.

- **Volume horaire hebdomadaire** : 26h
- **Rentrée** : 11 septembre 2024
- **Auditions**: date à définir
- **Fin des cours** : 11 juillet 2024
- **Vacances scolaires** : Noël (2 semaines) 23 décembre 2023 soir au 7 janvier 24 inclus
Hiver (1 semaine) 3 au soir au 10 mars 2024 inclus
Printemps (1 semaine) 21 au soir au 28 avril inclus

DURÉE :

- **Cycle 2 : 1 050 heures par an + travail personnalisé dans la dominante**
- **Cycle 3 : 1 050 heures par an + master class avec des chorégraphes invités**

(Les effectifs de classe sont de 6 à 8 stagiaires par cycle)

Les effectifs :

- 2019/2020 : 6 stagiaires
- 2020/2021 : 8 stagiaires
- 2021/2022 : 16 stagiaires
- 2022/2023 : 8 stagiaires

6. DÉBOUCHÉS

Le/la danseur/se pourra après son année de formation, s'inscrire aux auditions du pôle supérieur, aux écoles professionnelles ou intégrer un centre de formation professionnel pour un enseignement des arts du mouvement et améliorer leur théâtralité. Ainsi, les formations proposées tendent vers une immersion professionnelle.

B- TARIFS

1. FRAIS D'INSCRIPTION

250€ à régler en une seule fois, dès lors de votre inscription ou réinscription au plus tard le 05/07/2023.

2. FRAIS DE SCOLARITÉ

par chèque à l'ordre du 115 STUDIO DANZE ÉMOI, ou prélèvement. Tous les chèques doivent être remis au plus tard le 05/09/2023.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement en une fois : 3950 € au plus tard le 05/09/2023.
- Paiement en 2 fois : 2075 € x 2 : le 05/09/2023 et le 05/01/2024.
- Paiement en 6 fois : 700 € x 6 : le 05/09/2023 - 05/11/2023 - 05/01/2024 - 05/03/2024 - 05/05/2024 - 05/07/2024.
- Paiement en 10 fois : 435 x 10 : tous les 05 du mois de septembre 2023 à juin 2024.
- Paiement en 12 fois : 390 x 12 : tous les 05 du mois de septembre 2023 à août 2024.

C- EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

1. LES PROFESSEURS.ES

Danse Moderne et Yoga

Marion HARDY6 (D.E jazz et certification 200H yoga alliance)

Danse contemporaine

Marie PASTORELLI (D.E danse Classique / D.E danse Contemporain)

Technique Horton - Moderne

Morgan RABADAN (D.E danse Classique / D.E Jazz / D.E danse Contemporain/
Certificate Technique Horton Alvin Ailey School)

Danse Classique - Sensori-moteur

Marie SIEZE (Certification Progressing Ballet Technique / Titularisation en qualité d'Assistante d'Enseignement Artistique Principale de 2ème classe / D.E Classique)

Danse jazz - Yoga - Ateliers

Agnès ZAZZI (D.E danse Jazz / certification 200H yoga alliance)

2. LES INTERVENANTS

Contemporain / Notation BENECH

Béa BUFFIN (D.E danse Contemporain) assistée par Lucile Nowalkovski (CNSMD Paris)

Contemporain / Théâtre

Tarek Aït Meddour & Sébastien Amblard (Cie Colegram)

Chorégraphe

Camilla Melani (Chorégraphe / Cie Kafig)

Chorégraphe

Nacim Battou (Chorégraphe / Cie Ayaghma)

Sophrologie

Muriel ONUPHRE (Sophrologue)

Anatomie / Ostéopathe

Éric BILLOTTE (Masseur-kinésithérapeute)

Conseil de nutrition , Naturopathie

Vanina BILLOTTE (Naturopathe)

D- CONTACT / RÉFÉRENT HANDICAP

Contact :

✉ studiodanzeemoi@gmail.com

☎ 06 33 01 94 42

🌐 www.studio115.fr

Référent handicap - Agnès ZAZZI

✉ zazziagnes@gmail.com

☎ 06 30 85 23 73

Les locaux sont adaptés aux personnes en situation d'handicap